

# HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

## JEUDI SAINT

### **Jeudi saint en temps de pandémie**

Jésus institua le sacrement de l'eucharistie le Jeudi-saint, afin que le sacrifice de la croix du Vendredi-saint puisse nous rejoindre par-delà l'espace et le temps. Or, avec ce confinement, voici que ce qui doit nous rejoindre, ne nous atteint pas.

Jésus institua le sacrement de l'ordre le Jeudi-saint pour que nous soyons touchés par sa charité pastorale à travers ce que saint Augustin appelle « l'office de l'amour » c'est-à-dire précisément le sacerdoce. Or voici que, en raison de ce qu'on appelle élégamment la "distanciation sociale", nous ne sommes touchés par rien du tout, pas même par le sacrement de la miséricorde.

Voici donc un Jeudi-saint insolite dans toute l'histoire de l'Eglise, où la Croix, qui doit nous rejoindre, ne nous atteint pas, et où la charité pastorale, qui doit nous toucher, ne nous touche pas.

Vous savez qu'il faut toujours essayer de comprendre les événements à la lumière de Dieu. Dans cette perspective, aujourd'hui, nous sommes appelés à une purification de notre pratique sacramentelle.

Il nous arrive, peut-être, en effet, de communier par routine ou par conformisme. Pire encore, il peut hélas nous arriver de manger ce pain et boire à cette coupe indignement sans discerner le Corps et le Sang du Seigneur ! Et ainsi, comme dit l'Apôtre, « de manger et de boire notre propre condamnation » à la manière de Judas, qui communia alors que Satan était entré en lui. C'est ainsi que notre communion sacramentelle, notre communion eucharistique, devient en vérité le baiser de Judas. Par le signe de l'amitié, nous trahissons Jésus.

Il peut aussi arriver, hélas ! que nous péchions en sachant pertinemment, que nous irons nous confesser après. Et ainsi, on transforme l'instrument du pardon du Seigneur en occasion de pécher. On retourne les dons de Dieu contre Dieu. Et ainsi, on abuse de la miséricorde du Seigneur et on endurecit son cœur.

Cette année, cette année étrange, cette année mystérieuse, privée de confession pour Pâques, nous savons que la grâce du pardon précède l'absolution sacramentelle, à condition toutefois que notre contrition soit parfaite : nos péchés en tant qu'ils offensent Dieu et avoir le ferme propos de ne pas retomber.

Purifions notre pratique sacramentelle par la faim eucharistique et par la contrition parfaite. Amen.

9 avril 2020

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement.

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : [lbc.dec@croix-glorieuse.org](mailto:lbc.dec@croix-glorieuse.org)